

---

### *Le développement durable, condition préalable de la sécurité humaine*

Le Comité mixte spécial et les nombreux témoins qu'il a entendus voient dans le programme canadien d'aide au développement international plus que la simple expression des valeurs qui nous sont chères — notre sens de la justice, notre désir d'aider. Ils ont reconnu que ce programme a aussi un rôle critique à jouer pour le règlement de bon nombre des grandes questions de l'heure en matière de sécurité internationale. Des problèmes tels que la dégradation de l'environnement et le creusement de l'écart entre les riches et les pauvres influent sur la sécurité des populations partout dans le monde. Or, ce sont là des domaines où le Canada peut apporter une contribution efficace, en faisant la promotion du développement durable par la voie de son programme de coopération au développement. Le Centre de recherches sur le développement international (CRDI) fournit de son côté un apport notable, en favorisant une évolution progressive dans les pays du Tiers monde et en faisant porter ses efforts sur le développement durable.

### *La prévention des conflits et la consolidation de la paix, deux objectifs essentiels*

Tel que décrit dans le chapitre VII, les programmes mis en oeuvre par le Canada dans le cadre de l'aide internationale sont en grande mesure conçus pour parer à ces menaces à la sécurité mondiale. Malheureusement, il est évident que l'aide au développement ne saurait à elle seule prévenir les conflits. Lorsque la stabilité est rompue et qu'un conflit armé est imminent, la communauté internationale doit prendre toutes les mesures à sa disposition pour empêcher la guerre, y compris un ensemble gradué d'initiatives diplomatiques et militaires conçues avec la souplesse voulue et mises en oeuvre de façon concertée. La diplomatie préventive est le plus souvent confiée à des institutions multilatérales comme les Nations Unies, mais elle peut également s'effectuer à l'échelle régionale ou bilatérale. De concert avec ses principaux partenaires aux Nations Unies et ailleurs, le Canada s'attachera à trouver des mesures pratiques ayant des chances de succès.

Les organisations régionales de sécurité peuvent jouer un rôle de premier plan à cet égard, notamment par l'application de mesures propres à accroître la confiance. Nous nous efforcerons de faire en sorte que des organisations régionales comme l'OSCE, l'OEA et l'OUA puissent mieux se charger de cette diplomatie préventive à l'avenir.

La consolidation de la paix, soit le renforcement des mesures visant à raffermir la paix en facilitant le rétablissement de l'économie et des